



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre 2017 à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Bureau : 2 novembre 2017.

Membres en exercice	Présents	Excusés	Absents
17	11	1	5

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
11			

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, FAYE Jean-Pierre, GARDELLE Bruno, GANE Isabelle, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire.

Membres excusés :

LACOUTURIERE Michel.

Absents :

CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, MENUCELLI Thierry, PERDUCAT Daniel, PLAZANET Mélanie.

Secrétaire de séance : SERRU Marie-Claire

### MARCHES PUBLICS

**Délibération n° 93 – 2017 : Extension et aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château – Lot n° 1 : démolition, gros-œuvre : autorisation de signer l'avenant n° 2 modifié**

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 11 – 2017 du 29 février 2017 du Conseil Communautaire attribuant les marchés dans le cadre de l'extension et de l'aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau que, dans le cadre de l'extension et l'aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château, le lot n° 1 : démolition, gros œuvre, terrassement et charpente métallique a été attribué à l'entreprise EDIBAT pour un montant HT de 72 918,76 €.

Monsieur le Président précise qu'un premier avenant a été déjà approuvé lors du Bureau Communautaire du 27 avril 2017 portant le marché à hauteur d'un montant HT de 72 622,05 €.

Monsieur le Président explique qu'un avenant n° 2 a été déjà approuvé lors du Bureau Communautaire du 10 août 2017 d'un montant de - 1 680,60 € HT.

Monsieur le Président vous précise que l'entreprise a fait une erreur matérielle sur son devis, le montant de l'avenant n° 2 n'aurait pas du être de - 1680,60 € HT mais de - 1 248,00 € HT. Monsieur le Président vous informe qu'il est nécessaire de modifier l'avenant n° 2 en ce sens.

Monsieur le Président présente la modification :

Montant HT du marché (montant initial + avenant n° 1)	72 622,05 €
Avenant n° 2 modifié : dépose de sols sauf zone contenant de l'amiante compris évacuation des gravats en déchetterie	- 1 248,00 €
<b>TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE</b>	<b>71 374,05 €</b>

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer l'avenant n° 2 modifié désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

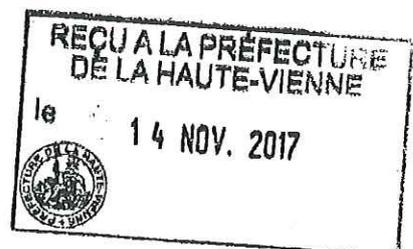
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 10 novembre 2017

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
8, rue de la Collégiale  
87120 EYMOUTIERS



Acte rendu exécutoire le :  
Publié le : 21/11/17

## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

### AVENANT N° 2 MODIFIÉ <sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIERE**  
**8 RUE DE LA COLLEGALE**  
**87120 EYMOUTIERS**

#### B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**SAS EDIBAT**  
**La Croix**  
**87260 SAINT HILIAIRE BONNEVAL**  
**80906810900010**

#### C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

☐ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

**Lot n° 01 : démolition – gros œuvre**

**EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE PEYRAT LE CHATEAU**

☐ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 14 mars 2017

☐ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :** .....mois ou ..... jours.

☐ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre Taux de la TVA :** 20 %

- **Montant HT :** 72 622,05 € HT (montant initial + avenant n° 1)
- **Montant TTC :** 87 146,46 € TTC

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant.

### ☒ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le devis est joint au présent avenant.

### ☒ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

*(Cochez la case correspondante.)*

NON

OUI

### Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 1 248,00 € HT
- Montant TTC : - 1 497,60 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant :

### Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 71 374,05 € HT
- Montant TTC : 85 648,86 € TTC

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
EDIBAT SAS	Saint Hilaire Bonneval Le 6 novembre 2017	 EDIBAT SAS au capital de 50.000 € La Cote 87230 ST HILAIRE BONNEVAL Tél : 05 55 30 44 08 - Fax : 05 55 30 44 57 E-mail : contact@edibat.fr

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

# EDIBAT

MAÇONNERIE NEUF ET RÉNOVATION ■ GÉNIE CIVIL ■ BÉTON ARMÉ ■ PIERRES

---

Saint Hilaire Bonneval le 27/07/2017

DEVIS N° 1786-1

N/REF : Cédric JAUNEAU

## DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

LOT N°

SAVOIR

Extension de la bibliothèque de PEYRAT LE CHATEAU

AVENANT N°2 Modifié

Travaux en moins

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de commune des Portes de Vassivière

Rue de la Collégiale  
87 120 EYMOUTIERS

ARCHITECTE

OX Architecture

P.A.E Océalim  
5, Avenue Saint EXUPERY  
87 270 COUZEIX

BUREAU D'ÉTUDE

INGEPOLE

Parc ESTER - Immeuble Cassiopé  
26, Rue Atlantis - BP 6972  
87 069 LIMOGES CEDEX 3

S.A.S au capital de 50 000€ - R.C.S LIMOGES 809 068 109 - SIRET 809 068 109 00010 - APE : 4120B

Valeur : juillet 2017

44 - AVENANT N°3

440 Les travaux en moins comprennent les éléments suivants:

- Amenée et repli d'une cabane de chantier : 211.09
- Dépose de sols sauf zone contenant de l'amiante : 228

1	Dépose de sols sauf zone contenant de l'amiante compris évacuation des gravats en déchetterie	m2	78,000	-16,00	-1 248,00
2	Amené et repli d'une cabane de chantier pour la durée du gros oeuvre	ens.		432,60	<i>Supprimé</i>

Total de l'article 440 :-1 248,00 €

SOUS TOTAL	44			€	-1 248,00
------------	----	--	--	---	-----------

TOTAL GÉNÉRAL HT				€	-1 248,00
------------------	--	--	--	---	-----------

## Récapitulation générale

44 Avenant N°3

-1 248,00

TOTAL GÉNÉRAL HT € -1 248,00

---

TOTAL GÉNÉRAL TTC € -1 497,60

---

TVA	Total HT	Montant TVA	Total TTC
20	-1 248,00	-249,60	-1 497,60
Total :	-1 248,00	-249,60	-1 497,60

*Les taux de TVA calculés en récapitulation générale sont établis suivant la législation en vigueur au moment de l'établissement de ce devis.  
Ils sont susceptibles d'être modifiés avant et pendant les travaux par voie législative sans qu'aucune contestation ne soit possible.  
Les astérisques apparaissant en bout de ligne du corps du devis indiquent que le calcul de l'article a été réalisé avec une TVA à 10 %.*

## MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES

### MARCHÉS DE TRAVAUX PRIVÉS

Les conditions générales du Marché seront conformes aux règles de la Norme P 03-001 du 5 décembre 2000 et des conditions particulières précisées ci-après

#### PRIX

Nature du prix	Forfaitaire, sauf modifications du devis à la demande du Maître d'Ouvrage
Actualisation-révision	BT 50

#### DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent devis descriptif quantitatif	En date du 14 avril 2017
L'étude Géotechnique	En date du 18 mai 2016
Les plans du bureau d'étude béton	En date 14 avril 2017

#### RÈGLEMENT ET MODE

En cours de chantier	Sur situation, chèque le 15 du mois suivant
Pénalités de retard sur date de paiement	Norme - Après mise en demeure, application du taux d'intérêt légal augmenté de 7 points dès dépassement du délai de 30 jours

#### DATE D'ÉTABLISSEMENT DES FACTURES

Tous les mois	Établies le 25 du mois avec estimation au 30 du mois
---------------	--

#### LE DÉBUT DE CHANTIER COMMENCE APRÈS :

Pièces du marché signées

#### FRAIS

Prorata	A notre charge
---------	----------------

#### ASSURANCES

R.C. et Décennale	SMABTP CONTRAT PPAB ACTIVITE C53701F
-------------------	--------------------------------------

#### RECEPTION

En fin de travaux.	A la demande du maître d'oeuvre
--------------------	---------------------------------

#### TRAVAUX EN SUPPLÉMENT

Le Maître d'Ouvrage s'oblige à établir avant exécution de travaux supplémentaires l'ordre de service et l'avenant de régularisation

#### OBLIGATIONS A LA CHARGE DU CLIENT

Afin de pouvoir bénéficier du taux réduit de la TVA, la personne à laquelle les travaux sont facturés doit remettre à l'entreprise avant le commencement des travaux une attestation établie sur papier libre, datée et signée par lui et établie conformément au modèle ci-joint.

MONTANT DU DEVIS EN EUROS	HT	-1 248,00 €
	TVA	-249,60 €
	TTC	-1 497,60 €

SOIT EN LETTRES

*Moins mille quatre cent quatre-vingt dix sept euros soixante centimes*

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

L'ENTREPRENEUR

Nom, Prénom, date et signature  
(Pour les sociétés, nom, qualité du signataire et cachet)

Nom, Prénom, date et signature

Nombre de pages dans le corps du devis = 1  
+  
1 page de garde  
1 page de récapitulation générale  
2 pages de marché et conditions générales